Les gels au kétoprofène continueront à être commercialisés

Compte Test - 2010-07-28 08:04:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'Agence européenne du Médicament (EMA) vient de se prononcer en faveur du maintien sur le marché des médicaments contenant du kétoprofène. La décision de l'Agence européenne contredit ainsi l'Agence française de Sécurité sanitaire des Produits de Santa (Afssaps) qui en avait suspendu l'AMM dd ces spécialités au mois de décembre 2009. Ces spécialités nécessitent une prescription médicale Une. L'EMA recommande également de « renforcer l'information des professionnels de santé et des patients sur le risque de photoallergie et sur la nécessité de ne pas s'exposer au soleil ».Les utilisateurs de ces gels et des médicaments contenant du kétoprofène doivent donc absolument éviter le soleil, même lorsqu'il est voilé. Cette prescription s'applique pendant toute la durée du traitement, mais également pendant les 15 jours après son arrêt. L'EMA insiste par ailleurs, sur l'existence d'« un nouveau risque d'allergie associée entre le kétoptofène et l'octocrylène ». Or cette substance, utilisée comme filtre solaire, est utilisée dans un grand nombre de « produits cosmétiques, d'hygiène et de soin ».Cette affaire a connu plusieurs rebondissements. L'Afssaps avait en effet décidé le 18 décembre dernier, de suspendre l'autorisation de mise sur le marché des gels contenant du kétoptofène. Elle avait toutefois dû se rétracter quelques semaines plus tard suite au recours du laboratoire MENARINI, fabricant du Ketum®qui d'un saisi le Conseil d'Etat d'une procédure de suspension en référé. La décision de l'Afssaps était motivée par la multiplication de cas de photo-allergies résultants de l'utilisation de ces gels. Le maintien de ces médicaments sur le marché ne doit pas nous faire oublier les règles de prudence qui s'imposent. (Pharmacies.ma)